



DOSSIER DE CANDIDATURE

aux Tests d'Exigences Préliminaires
et aux épreuves d'entrée en formation

BPJEPS éducateur sportif mention : TENNIS DE TABLE Session 2022-2023



Identification du candidat : (rubrique à renseigner en majuscules)

NOM d'usage : Prénom :

NOM de naissance :

Né(e) : le [] [] []

à : DPT []

Adresse :

CP : Ville :

☎ : [] [] [] [] [] Portable : [] [] [] [] []

Courriel :

Nationalité :

Photo
d'identité
à coller

Lors de l'entrée en formation, serez-vous ?

Salarié(e) Type de contrat : CDI, CDD, autre :

Adresse employeur :

Demandeur d'emploi inscrit

Depuis le : N° identifiant :

Sans emploi non inscrit

Bénéficiaire du RSA

Durée totale en nombre de mois de votre **expérience professionnelle ou non**
(y compris travail saisonnier, bénévolat, intérim) :

Prise(s) en charge envisagée(s) pour votre formation :

Régime de **sécurité sociale** auquel vous êtes affilié(e) :

À la **caisse** de (ville, département) :

À quel **titre** (personnel, ayant-droit, étudiant...) :

N° de **sécurité sociale** : [] [] [] [] [] [] [] []

Niveau d'études ou de formation

Niveau V : Brevet des collèges

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau V : BEP / CAP

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau IV : Baccalauréat

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau III : DEUG -DUT

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau II : Licence

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Niveau I : Master, DESS, Doctorat, etc

Diplôme acquis Niveau atteint

Précisez :

Diplôme(s) sportif(s) :

BAPAAT Date :

TC 1 Date :

BEES 1° Précisez :

BPJEPS Précisez :

DEJEPS Précisez :

AUTRES Précisez :

Activités socio-culturelles (BAFA, BAFD) :

.....

DOSSIER A RETOURNER

Au plus tard le 5 novembre 2021

Coût de la formation*

Frais d'inscription : 35 € (non remboursable)

Frais pédagogiques :

- avec prise en charge par un OPCO : de 12€ à 15€/heure centre
- sans prise en charge par un OPCO : 8,50 €/heure centre soit 5 406 €

Les frais de transport, de restauration et d'hébergement restent à la charge des stagiaires.

Différents dispositifs en vigueur dans le domaine de la formation professionnelle permettent aux stagiaires de bénéficier de prises en charge ou d'aides. Le service financement des formations du CREPS peut se charger d'étudier la solution la plus adaptée à chaque situation et peut vous conseiller. Veuillez contacter pour plus d'informations **Aline VATTIER-PETRO** au **05 56 84 48 10** ou par courriel aline.vattier-petro@creps-bordeaux.fr

Les stagiaires souhaitant bénéficier d'éventuelles aides financières doivent impérativement commencer leurs recherches dès le retrait de ce dossier d'inscription.

** Tarifs non contractuels pouvant faire l'objet de modifications*

Conditions d'inscription

- présenter une copie de l'attestation de réussite à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou son équivalent, à jour de la formation continue le cas échéant ;
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du tennis de table datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation (*voir imprimé du CREPS dans le dossier d'inscription*);
- pour les personnes en situation de handicap, présenter l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les tests d'exigences préalables et/ou les tests de sélection ;
- fournir la ou les attestation(s) justifiant de l'allègement de certaines épreuves.

Dates et lieux de la formation

Début de la formation : **17 janvier 2022**

Fin de la formation : **19 mai 2023**

Lieux de la formation :

- 636 heures en centre au CREPS de Bordeaux à Talence et sur le territoire Nouvelle-Aquitaine
- 504 heures au minimum en structure d'alternance (entreprise)

La formation se déroulant dans différents lieux, l'attention des candidats est attirée sur le fait que des déplacements sont à prévoir sur toute la région Nouvelle-Aquitaine.

Les frais de transport, de restauration et d'hébergement restent à la charge des stagiaires.

Sélections

► **Les tests d'exigences préalables se dérouleront au CREPS de Bordeaux lundi 6 décembre et sont constitués de 4 exercices :**

- exercice 1 : exécuter des liaisons coup droit/revers
- exercice 2 : se déplacer en profondeur
- exercice 3 : renvoyer la balle en combinant divers déplacements
- exercice 4 : savoir servir réglementairement

(voir sur le site du CREPS de Bordeaux le détail des épreuves et les dispenses de ces tests)

Vous ne passerez les tests de sélections que si vous êtes titulaire des TEP.

► **Les tests de sélection se dérouleront au CREPS de Bordeaux les 6 et 7 décembre 2021 sur deux épreuves :**

- **une épreuve écrite** d'une durée d'1h30, visant à évaluer la culture générale des candidats ainsi que leurs capacités à maîtriser l'expression écrite et à produire un argumentaire structuré ;
- **une épreuve orale** d'une durée de 30 minutes, visant à évaluer la motivation, l'expérience et l'engagement en tennis de table à partir du dossier d'inscription.

► **Le positionnement se déroulera au CREPS de Bordeaux :**

Les 8 et 9 décembre 2021 (pour les candidats sélectionnés)

Cette étape permet de présenter la formation aux candidats retenus, de repérer les compétences déjà acquises et de déterminer les parcours individuels de formation.

☞ **La profession d'éducateur sportif est une profession réglementée.**

L'article L.212-9 du Code du Sport prévoit que nul ne peut exercer les fonctions d'éducateur sportif, à titre rémunéré ou bénévole, s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour certains délits.

Je soussigné(e), (prénom et nom.....)

déclare sur l'honneur :

- * avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation et des conditions d'exercice de la profession d'éducateur sportif ;
- * que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables ;
- * solliciter mon inscription aux tests d'exigences préalables, et aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation au Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « tennis de table », organisés du 6 au 7 décembre 2021 par le CREPS de Bordeaux à Talence (33).

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du Code pénal).

Fait à le..... Signature du (de la) candidat(e)

RÉCAPITULATIF DES PIÈCES

À JOINDRE À VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

- une photocopie d'une **pièce d'identité** recto verso en cours de validité ou titre de séjour pour les étrangers
- une copie de l'attestation de réussite à l'unité d'enseignement « **prévention et secours civiques de niveau 1** » (PSC1) ou son équivalent
- copie de la ou des **attestation(s)** justifiant de l'allègement de certaines épreuves
- un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du tennis de table datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation (*imprimé du CREPS de Bordeaux*)
- dossier candidat** « expériences professionnelles »
- pour les **personnes en situation de handicap**, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les tests d'exigences préalables et/ou les tests de sélection
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)
- copie de l'**attestation de recensement** ou du certificat individuel de participation à la **journée défense et citoyenneté** (JDC), pour les Français de moins de 25 ans
- deux **photos d'identité** portant au dos votre nom et la formation demandée, dont une collée sur la 1^{re} page
- photocopie de votre **attestation d'assuré(e) sociale** en cours de validité (*document à demander à votre caisse d'assurance maladie ou téléchargeable sur www.ameli.fr*)
- un **chèque** daté et signé d'un montant de 35,00 € daté et signé, libellé à l'ordre de l'Agent comptable du CREPS de Bordeaux pour les frais d'inscription (non remboursables)
- un **relevé d'identité bancaire**
- une **attestation d'assurance** individuelle-accident et responsabilité civile (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule)
- si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une **attestation de prise en charge des frais pédagogiques** avec signature et cachet du responsable de cet organisme
- pour les candidats salariés, une **attestation de votre employeur** vous autorisant à suivre la formation
- pour les demandeurs d'emploi, une copie d'un **justificatif de demandeur d'emploi**
- un **curriculum vitae** détaillé précisant notamment votre expérience professionnelle et éventuellement pédagogique
- une **lettre de motivation**

DOSSIER À RETOURNER

Avant le 5 novembre 2021

au CREPS de Bordeaux

Département Formation

653, cours de la Libération 33405 TALENCE Cedex

Pour plus d'informations

Aline VATTIER-PETRO

Assistante de formation

☎ 05 56 84 48 10

aline.vattier-petro@creps-bordeaux.fr

Marie DEL PUPPO

Coordonnatrice de la formation

☎ 07 64 50 49 30

marie.del-puppo@creps-bordeaux.fr

**BPJEPS Spécialité Educateur sportif
Mention : tennis de table
Année 2022 – 2023**

DEMANDE DE DISPENSE* - TEST D'EXIGENCE PREALABLE (TEP)
TEST TECHNIQUE

***Veuillez consulter au préalable le tableau « dispenses et équivalences » sur le site du Creps de Bordeaux avant de remplir votre demande :**

Je, soussigné(e),

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu :

Adresse :

Portable :

n° de licence :

bénéficie d'une dispense des Tests d'exigences Préalables (partie technique) car :

- Je suis titulaire d'un des diplômes de la fédération française** de tennis de table. (Vous devez joindre impérativement le diplôme).
- Je peux attester d'un classement fédéral supérieur à 500 points.** Cette demande d'attestation est délivrée par la ligue de tennis de table à laquelle vous êtes affilié ou de la fédération française de tennis de table.
- Je suis inscrit ou ayant été inscrit sur une des listes ministérielles** mentionnées à l'article L.221.2 du code du sport. (Vous devez joindre impérativement le justificatif).

Fait à le

Signature



**CERTIFICAT MEDICAL DE NON-CONTRE INDICATION
A LA PRATIQUE ET A L'ENCADREMENT DU TENNIS DE TABLE**

Je soussigné(e), Docteur

Demeurant

.....

CERTIFIE AVOIR EXAMINÉ

M/MME

Né(e) le

Demeurant.....

.....

Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale à la pratique et à l'encadrement du **tennis de table**.

Observations éventuelles :

.....

.....

Fait à le

Cachet et signature du médecin



ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Par l'OPCO, l'employeur ou autre organisme
Formation : BPJEPS EDUCATEUR SPORTIF Mention TENNIS DE TABLE

A REMETTRE AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Je soussigné(e), nom, prénom :

Qualité :

Représentant la structure :

N°SIRET/APE.....

Adresse :

.....

Tél : e-mail :

Déclare prendre en charge les frais* relatifs à la formation mentionnée ci-dessus, engagée par (nom, prénom du candidat) :

Frais d'inscription : **35 €**

Frais pédagogiques sans prise en charge OPCO : **5 406 €**

Frais pédagogiques avec prise en charge OPCO : € *(selon type de contrat salarié/employeur)*

Frais de restauration : **8,75 €** le repas **carte 5 repas 36 €** **carte 10 repas 72 €**

**Tarifs 2021 en vigueur sous réserve de modifications*

CES FRAIS DEVRONT ETRE FACTURES A :

SI PAIEMENT SANS OPCO (le CREPS adresse la facture à l'employeur qui prend en charge le coût de la formation)

Nom et adresse de la structure

.....
.....

SI PAIEMENT AVEC OPCO (le CREPS adresse la facture à l'employeur qui se fait ensuite rembourser par l'OPCO)

Nom et adresse de la structure

.....
.....

SI SUBROGATION (le CREPS adresse directement la facture à l'OPCO)

Nom et adresse de l'OPCO

.....
.....

Fait à le

Signature du responsable
Cachet de la structure ou de l'entreprise



BREVET D'ETAT LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

MENTION TENNIS DE TABLE

DOSSIER CANDIDAT

Support d'entretien

NOM :

PRENOM :

Ce dossier doit être :

*Dûment complété par le stagiaire ;
Accompagné des pièces à joindre ;*

Attention : *Ce dossier servira de support à l'entretien oral. Merci de le compléter avec le plus de précision possible.*

LE CANDIDAT

M. Mme Mlle

NOM :

Prénoms :

Né(e) le :

Nationalité :

Êtes-vous reconnu « travailleur handicapé »

- OUI
- NON

Téléphone personnel :

Téléphone portable :

Précisez votre situation actuelle :

- J'exerce une activité professionnelle
- Je suis demandeur d'emploi
- Je suis étudiant(e) : préciser le cursus d'études en cours :
- Je bénéficie d'un contrat d'insertion en alternance (contrat d'apprentissage)
- Je n'ai aucun statut particulier

1 - PARCOURS SPORTIF

LES DISCIPLINES PRATIQUEES : (occasionnellement ou régulièrement ; licencié ou non)

.....
.....
.....

PRATIQUE DU tennis de table :

Club d'origine et Ligue :

Nombre d'années de pratique :

Niveau de compétition le plus élevé :

Nombre de saisons :

Participation à des sélections :

Niveau

- Départemental
- Régional
- National

Précisez les catégories d'âges et dates et type de compétition/sélection :

.....
.....
.....

Niveau de pratique actuel :

Titres sportifs obtenus (et années) :

.....
.....
.....
.....

2 - PARCOURS DE FORMATION INITIALE

NIVEAU DE FORMATION INITIALE ATTEINT : la formation initiale correspond à la scolarité obligatoire et les différents cursus qui la prolonge, avant toute entrée dans la vie active ou la vie professionnelle.

Cursus	Année	Diplôme obtenu	Connaissances acquises dans des disciplines particulières utiles au moniteur de tennis de table. - Ce que je sais -
		Diplôme non Obtenu	

Joindre impérativement la copie du diplôme déclaré acquis (Dans le cas contraire, cette déclaration ne sera pas prise en compte).

3 - PARCOURS PROFESSIONNEL

CHRONOLOGIE DU PARCOURS PROFESSIONNEL : Reconstituez ici votre histoire professionnelle, en partant de la dernière partie de votre scolarité (sortie de l'école ou de l'année après le bac).

E M P L O I S	A N N E E	FONCTION Intitulé du poste	MISSIONS Tâches à accomplir (ce que je devais faire)

Reportez ce tableau autant de fois que nécessaire

4 – ACTIVITE D'ENCADREMENT AU SEIN D'UNE ASSOCIATION

Avez-vous eu une ou des expériences d'animation sportive ou socio-culturelle ?

NON OUI

Si oui, à titre professionnel à titre bénévole au titre de vacataire

Dans quel(s) structure(s) ou club(s) ?	Pour quelle durée ?	Activité :
.....
.....
.....

Avec quel(s) public(s) ?

Avez-vous des diplômes d'animation ?

Non professionnels :

BAFA BAFD

Diplômes fédéraux :

NON Si OUI, précisez :

Diplômes fédéraux dans la mention choisie pour le BP :

NON Si OUI, précisez :

Professionnels :

Titulaire de la formation commune (tronc commun) BEES 1er degré OUI NON

Titulaire d'un BEES 1er degré OUI NON

Si OUI, précisez l'option:.....

Joindre impérativement la copie du ou des diplômes déclarés acquis (Dans le cas contraire, cette déclaration ne sera pas prise en compte).

Reconstituez votre parcours effectué dans des missions d'encadrement sportif

A large rectangular area containing horizontal dotted lines for writing.

5 - PARCOURS BENEVOLE DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

Reconstituez ici l'histoire de votre parcours bénévole au sein du milieu associatif (dirigeant ou autre),

Avez-vous effectué des stages de formation :

OUI NON

Si OUI, précisez :

E X P E R I E N C E S	A N N E E	Fonction et publics concernés	Missions Tâches à accomplir (ce que je devais faire)

6 - SITUATION D'ALTERNANCE

Dans quelle structure pourrait se dérouler la formation en entreprise ?

Nom :

Adresse :

.....

Tél. : [] [] [] [] []

Mél :@.....

Quel sera votre statut ? :

.....

Avez-vous repéré un professionnel du sport ou de l'animation susceptible d'assurer les fonctions de tuteur ?

OUI

NON

Si OUI, précisez son nom, ses coordonnées, son niveau de formation :

Nom :

Adresse :

.....

Tél. : [] [] [] [] []

Mél :@.....

Rappel :

Le tuteur doit posséder au minimum le BEES 1 mention tennis de table et/ou le BPJEPS mention tennis de table depuis au minimum 2 années.

Protection des données personnelles

Formation professionnelle

Le CREPS de Bordeaux procède à un traitement de vos données personnelles pour encadrer votre participation aux épreuves de sélection, votre inscription et permettre le suivi de votre dossier pendant votre formation, sur le fondement de l'exercice d'une mission d'intérêt public prévu par l'article 6 e/ du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel.

Les cahiers de présence sont conservés 5 ans à compter de la fin de la formation, 10 ans si un ou des stagiaires bénéficient d'un financement par le Fonds Social Européen. Ces données peuvent être communiquées aux destinataires suivants :

- La Délégation Régionale Académique à la jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) ;
- les organismes finançant votre formation ;
- les structures vous accueillant en stage ;
- d'autres CREPS en cas de formation sur plusieurs sites ;

Conformément au RGPD et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi Informatique et Libertés), vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, ainsi que de rédiger des directives post-mortem générales ou particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication sur vos données personnelles.

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données par courriel : dpd@creps-bordeaux.fr en précisant votre demande accompagnée d'un justificatif de votre identité.

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en particulier auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du RGPD et de la Loi informatique et libertés susvisés.

<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>